



## **BAREME DES HONORAIRES TTC DE L'AGENCE AU 23/05/22**

**Calculés sur le montant de la transaction réalisée**

Jusqu'à 80.000 €	7 % (minimum forfaitaire de 4.500 €)
De 80.001 € à 150.000 €	6 %
De 150.001 € à 250.000 €	5 %
De 250.001 € à 350.000 €	4 %
À partir de 350.001 €	3.5%
Garage	10 % (minimum forfaitaire de 1.000 €)

**Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et l'accompagnement jusqu'à la réitération de l'acte authentique devant Notaire.**

**Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion de l'acte authentique.**

### **Honoraires de gestion locative**

Location saisonnière : 27 % TTC (taxes de séjour et options non comprise) - Location annuelle : 8% TTC

**Avis de valeur** : hors cadre d'un mandat délégué à l'agence : 60 € TTC pour les appartements et 80 € TTC pour les maisons. Sur devis pour plusieurs lots.

Carte professionnelle Transaction délivrée par la CCI N° CPI 3801 2018 000 032 667 en date du 01 juillet 2018

Assurance Responsabilité civile : MMA ENTREPRISE / Garantie financière : GALIAN



AGIR POUR LE LOGEMENT

AGENCE BAUD IMMOBILIER Siret : 790 714 224 00017 RCS Grenoble  
14 place des Martyrs - 38250 VILLARD DE LANS – Téléphone 04.56.13.17.93

[www.baud-immobilier.com](http://www.baud-immobilier.com)